

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023-09

PORTANT APPROBATION DU PLAN D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

L'ASSEMBLEE GENERALE,

- Vu** l'arrêté n° 337 du 30 juin 1880 établissant une Chambre de commerce à Papeete ;
Vu l'arrêté n° 1257 CM du 4 septembre 2000 modifié portant organisation de la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers ;
Vu le règlement intérieur des membres de la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers ;
Vu le rapport n° 5_AG_20231129_RAP ;

ADOPTE :

Article 1 :

Le plan d'orientations stratégiques annexé à la présente est approuvé.

Article 2 :

Le Président et le Directeur général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des délibérations.

Le Président,


Kelly ASIN-MOUX

Le Secrétaire,


Thierry TROUILLET



PLAN D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023-2028

ÉDITO

Prévu par notre statut et notre règlement intérieur, le plan d'orientations stratégiques vise à doter l'établissement d'un cap à horizon 2028.

Construit autour de cinq axes, il comporte 52 actions qui contribuent directement à renouer avec l'esprit de conquête entrepreneurial, en simplifiant le parcours du chef d'entreprise, en accompagnant les transitions, en formant les talents d'aujourd'hui et de demain, en participant à un aménagement harmonieux du territoire et en assurant la promotion d'une image positive de l'entrepreneuriat.

A travers cette planification quinquennale, les élus de la CCiSM s'engagent sur des objectifs concrets, au bénéfice des entreprises du territoire, et en faveur d'un développement économique pérenne, synonyme de stabilité et de prospérité pour tous.



Kelly ASIN-MOUX

5 AMBITIONS

- 1 Renforcer l'accompagnement des entreprises
- 2 Accompagner toutes les transitions
- 3 Former pour s'adapter aux évolutions
- 4 Contribuer au développement harmonieux des territoires
- 5 Valoriser l'image de l'entrepreneur

1. RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

1.1 Accélérer le traitement des formalités

- 1.1.1. Impulser un dialogue constructif avec l'État et le Pays afin d'accélérer le transfert du registre de commerce et des sociétés
- 1.1.2. Améliorer les délais de prise de rendez-vous et de traitement
- 1.1.3. Multiplier les permanences délocalisées en mairie afin d'accroître la proximité

1.2 Repenser le parcours du chef d'entreprise au sein des administrations

- 1.2.1. Harmoniser les modalités de traitement en développant le travail interservices, notamment pour les professions réglementées
- 1.2.2. Simplifier la réglementation, en proposant aux pouvoirs publics des allègements de pièces pour gagner en efficience
- 1.2.3. Miser sur l'accompagnement personnalisé via un suivi individualisé de chaque patenté

1. RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

1.3 Accompagner les entreprises en difficulté

- 1.3.1. Rompre le sentiment d'isolement des chefs d'entreprise en difficulté en proposant un accompagnement dédié
- 1.3.2. Initier une plateforme interservices offrant un suivi individualisé de chaque entreprise en souffrance
- 1.3.3. Proposer une assistance psychologique individuelle et anonyme à chaque entrepreneur en détresse

1.4 Aider les entreprises à trouver des financements

- 1.4.1. Positionner la CCiSM comme porte d'entrée des aides proposées par les pouvoirs publics
- 1.4.2. Développer l'ingénierie de montage de dossier d'aides et de subventions pour les petites entreprises
- 1.4.3. Développer des partenariats avec les organismes de financement

2. ACCOMPAGNER TOUTES LES TRANSITIONS

2.1 Faciliter le verdissement des entreprises

2.1.1. Faire de la transition écologique un vecteur de réduction des charges (sobriété et optimisation énergétique, économie d'eau, décarbonation, transport multimodal, gestion des déchets)

2.1.2. Accompagner les entreprises vers la transition écologique par un conseil personnalisé

2.2 Surfer sur le numérique

2.2.1. Développer l'appétence des petites entreprises pour la communication numérique, la présence sur les réseaux sociaux et le développement de la e-réputation

2.2.2. Assister les chefs d'entreprise dans le virage du e-commerce avec Fenua Market

2. ACCOMPAGNER TOUTES LES TRANSITIONS

2.3 Accompagner les entreprises en difficulté

- 2.3.1. Face au vieillissement des chefs d'entreprise, programmer des actions collectives de sensibilisation et de préparation à la cession et à la reprise d'entreprise
- 2.3.2. Face au vieillissement des chefs d'entreprise, accompagner les cédants et les repreneurs par un conseil individualisé et la généralisation des diagnostics de transmissibilité
- 2.3.3. Conseiller les entreprises dans les évolutions sociétales en matière d'organisation du travail (télétravail, mobilité, management des nouvelles générations, etc.)
- 2.3.4. Soutenir l'entrepreneuriat féminin

2.4 Développer les exportations

- 2.4.1. Identifier de nouveaux débouchés pour les produits polynésiens en mettant à disposition des entreprises des analyses sur les marchés extérieurs
- 2.4.2. Déployer sur le fenua les services de la Team France Export (Business France)
- 2.4.3. Soutenir les démarches export via un conseil et une assistance dans le traitement des formalités internationales

3. FORMER POUR LE PLEIN EMPLOI

3.1 Former les porteurs de projets et nouveaux chefs d'entreprise

3.1.1. Déployer des formations de premier niveau permettant d'apprendre le « métier » de chef d'entreprise

3.1.2. Multiplier les formations dans les archipels pour répondre à tous les besoins

3.2 Développer les métiers

3.2.1. Déployer des formations à la carte pour l'ensemble des métiers, notamment les activités en tension

3.2.2. Multiplier par trois le nombre d'apprentis dans les métiers sur cinq ans

3.2.3. Améliorer la reconnaissance par la délivrance des titres d'artisan et maître artisan, tout en encourageant le compagnonnage

3.2.4. Initier une réflexion avec les pouvoirs publics sur la structuration des métiers via un répertoire territorial dédié

3. FORMER POUR LE PLEIN EMPLOI

3.3 Répondre aux besoins des entreprises

3.3.1. Concevoir des formations aux besoins de recrutement des entreprises

3.3.2. Développer l'alternance pour les formations initiales

3.3.3. Initier le dispositif de validation des acquis et de l'expérience pour accompagner la montée en compétences

3.4 Structurer les filières par les labels

3.4.1. Concourir à la reconnaissance des métiers par l'élaboration de labels (sécurité privée, esthétique, petite enfance, séniors, etc.)

3.4.2. Communiquer auprès du grand public sur la valeur ajoutée du label

3.4.3. Imposer la pondération des labels dans les consultations publiques

4. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU FENUA

4.1 Dynamiser le commerce de proximité

- 4.1.1. Contribuer à la sécurisation des centres-villes pour la prospérité commune
- 4.1.2. Animer les unions commerciales autour d'une programmation innovante
- 4.1.3. Solliciter l'ajustement des dispositifs de subvention aux commerçants afin d'intensifier les travaux de mise en conformité

4.2 Gérer et développer les infrastructures utiles à l'entrepreneur

- 4.2.1. Assurer la modernisation des complexes d'ateliers-relais et des chambres froides de l'aéroport
- 4.2.2. Anticiper la limite d'usage du dock flottant pour la maintenance de la flotille locale
- 4.2.3. Développer l'offre de parking afin de renforcer l'attractivité et l'accessibilité des commerces en hypercentre
- 4.2.4. Conduire une analyse préalable à l'investissement dans un espace de convergence économique

4. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU FENUA

4.3

Eclairer les décideurs publics

- 4.3.1. Faire entendre la voix des entreprises en tant que première communauté économique bénévole de proximité, en valorisant le rôle de corps intermédiaire, la neutralité politique et économique, au service de l'intérêt général des entreprises et du territoire
- 4.3.2. Documenter la vie économique par les publications de l'observatoire, notamment à destination des communes
- 4.3.3. Impliquer les chefs d'entreprise dans la planification de l'aménagement du territoire, notamment en participant aux démarches de révision des plans généraux d'aménagement
- 4.3.4. Produire des analyses et propositions à destination des pouvoirs publics pour améliorer le droit économique, fiscal et social
- 4.3.5. Miser sur la force des réseaux CCI France et CMA France pour développer de nouvelles solutions au bénéfice des entreprises polynésiennes
- 4.3.6. Développer un axe Papeete-Nouméa pour accroître les échanges entre territoires, notamment sur la zone Indopacifique

5. VALORISER L'IMAGE DE L'ENTREPRENEUR ET DES ENTREPRISES

5.1 Promouvoir une image positive de l'entrepreneuriat

5.1.1. Conduire une campagne de communication sur le rôle du chef d'entreprise dans la prospérité du territoire

5.1.2. Mettre en lumière les parcours d'excellence économique, notamment en créant une médaille du mérite économique, pour récompenser les personnes qui se sont distinguées dans les services rendus à l'économie locale

5.1.3. Elaborer une lettre d'information CCISM

5.1.4. Pour développer l'attractivité, en particulier auprès des publics jeunes, déployer une chaine Youtube, conduire des actions d'information dans les lycées, voire organiser des challenges (hackathon, « aventure entreprendre », etc.)

5. VALORISER L'IMAGE DE L'ENTREPRENEUR ET DES ENTREPRISES

5.2 Planifier les temps forts de l'année économique

- 5.2.1. Organiser la première édition de la « nuit des métiers » à l'occasion du Salon Made In Fenua, pour valoriser l'image des artisans
- 5.2.2. Coconstruire la première édition des « assises du commerce »
- 5.2.3. Structurer la première édition des « trophées de l'entreprise » (démarche environnementale, export, alternance, etc.)
- 5.2.4. Poursuivre le programme « perspectives économiques » pour alimenter le débat public



Māuruuru à tous !
info@ccism.pf – 40 47 27 00